

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 mars 2026

---

RENFORCER LA PLACE DES AGRICULTEURS DANS L'AMÉNAGEMENT DU  
TERRITOIRE ET À SÉCURISER L'EXERCICE DES ACTIVITÉS AGRICOLES FACE AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE - (N° 2520)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 7

présenté par  
Mme Got

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 1ER BIS, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--